



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 21370

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés que rencontrent les enseignants en éducation physique et sportive. En effet, ces enseignants travaillent dans des conditions parfois pénibles, dans un environnement sonore, climatique, pollué, dégradé. Ils déplorent la non-reconnaissance du caractère pénible de leur métier, sont inquiets du non-remplacement de ceux qui partent à la retraite prochainement, du peu de postes mis en concours, du nombre d'élèves dont ils ont la charge éducative. Aussi, elle lui demande quelles mesures il entend prendre afin de permettre à ces professionnels d'assurer, auprès des élèves de l'enseignement secondaire, et dans les meilleures conditions, toutes les tâches éducatives qui leur incombent.

Texte de la réponse

L'amélioration de la situation des personnels enseignants constitue une priorité pour le Gouvernement. Ainsi, il est prévu, à compter de 2010, que le recrutement des enseignants s'effectuera par concours parmi les titulaires d'un master II ou d'un titre ou diplôme équivalent. Parallèlement, l'attractivité du métier d'enseignant sera améliorée par une revalorisation des rémunérations en début de carrière. Les professeurs d'éducation physique et sportive bénéficieront, comme l'ensemble des personnels enseignants du premier et du second degré, de ces mesures. Par ailleurs, la situation spécifique de ces professeurs fait l'objet de la plus grande attention. Ainsi, le recrutement en EPS, stable ces dernières années dans un contexte de diminution globale des recrutements, est fixé à 515 postes pour l'année 2008. Son évolution sera examinée attentivement pour les années suivantes afin de permettre le maintien, voire l'amélioration, des conditions de travail de ces enseignants tout en tenant compte de la démographie et des exigences budgétaires.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21370

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3377

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7372